

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### 1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

**Préparation :**

Nom : QUALITOP COLOR HP

**Société/Entreprise :**

Raison Sociale : **PLACEO**

Adresse : Z.I. Les Monts du matin - 26730 La Baume d'Hostun

Téléphone : +33 (0)4.75.48.37.50. Fax : +33 (0)4.75.48.30.03

Courrier Electronique : production.labaume@placeo.fr

Formule déposée au Centre Antipoison de Nancy : + 33 (0)3.83.32.36.36

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : + 33. (0)1.45.42.59.59.

Société/Organisme : INRS Paris : Institut National de Recherche et de Sécurité.

**Utilisation de la substance/préparation :**

DURCISSEUR POUR DALLAGES

"Uniquement pour usage professionnel"

### 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Lorsque le produit est en contact avec l'eau, une réaction fortement alcaline se produit

Autres données : Xi : irritant

R 41, R 36/37/38

### 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 3 : voir paragraphe 16.

Substances Dangereuses représentatives : ciment et fillers siliceux et additifs

Autres substances apportant un danger : N.C

Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger : N.C

Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle : N.C

### 4 - PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation accidentelle: amener le sujet à l'air libre

En cas de projections ou de contact avec les yeux : laver abondamment à l'eau

En cas de projections ou de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau

En cas d'ingestion : ne pas faire vomir, consulter un médecin

Dans tous les cas, en cas de gêne persistante, consulter un médecin

### 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produit ininflammable, tous les agents d'extinction sont utilisables

Adapter les mesures aux besoins de l'environnement

### 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles : assurer une bonne ventilation cf § 8

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser en quantité importante dans les égouts

Rincer abondamment à l'eau, évacuer en décharge

Méthodes de nettoyage : Rincer abondamment à l'eau, évacuer en décharge

---

## 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Prévention des incendies : adapter aux besoins de l'environnement

Equipements et procédures recommandés : éviter la formation de poussières

Equipements et procédures interdits : N.C

Stockage : Conserver à l'abri de l'humidité, hors de portée des enfants

## 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.

Valeurs limites d'exposition: < 30 mg/m<sup>3</sup>

Protection des mains : port de gants imperméables

Protection des yeux et du visage : port de lunettes de sécurité, masques respiratoires

Protection de la peau : porter des vêtements de travail

---

## 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales :

Etat Physique : Poudre

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

pH de la substance/préparation :	N.C
Quand la mesure du pH est possible, sa valeur est :	12/13
Point/intervalle d'ébullition :	N.C
Intervalle de Point Eclair :	N.C
Pression de vapeur :	N.C
Densité :	1.6
Hydrosolubilité :	Peu soluble dans l'eau

Autres informations:

Point/intervalle de fusion :	N.C
Température d'auto-inflammation :	N.C
Point/intervalle de décomposition :	N.C

---

## 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ : stable dans les conditions normales § 7

Conditions à éviter: humidité pouvant provoquer la prise du matériau

Produit de décomposition dangereux : Aucun dans l'état actuel des connaissances

---

## 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Autres données : irritant pour la peau, les voies respiratoires et les yeux  
Peut provoquer une silicose par exposition importante

---

## 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES :

Polluant de l'environnement aquatique  
Non biodégradable, matériau inorganique  
Le produit ne présente aucun risque spécifique après sa prise

---

## 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets: Evacuation en décharge réglementée selon la législation en vigueur

Emballages souillés: Evacuation en décharge réglementée selon la législation en vigueur

Dispositions locales: Respecter les dispositions locales en vigueur

---

## 14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air (ADR 2007 - IMDG 2006 - ICAO/IATA 2007).

ADR/RID/IMDG/IATA : non réglementé

---

## 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Au-delà de la date limite de stockage appropriée, peut contenir plus de 0.0002 % de chrome hexavalent soluble

Classement de la Préparation : Xi

Contient du : ciment, silices et abrasifs

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence:

R : 36/37/38 et 41 et 43

S : 2 et 22

S : 26/28

S : 36/37/39

Dispositions particulières : Eviter toute formation de poussières

---

## 16 - AUTRES DONNÉES

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Fiche de données de sécurité établie en conformité avec l'annexe II du règlement (CE) n°1907/2006 concernant REACH.

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 2:

Etiquetage du contenu (Règlement CE n°648/2004 - 907/2006):

---